

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 05683

Société : R.A.M Hassan

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

RACHIDI Hassan

Date de naissance :

05.07.1960

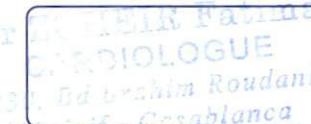
Adresse :

15 Rue Sidi Ben Younes, Apt 07
C. Palmier Cas

Tél. : 0661 31 72 67 Total des frais engagés : # 503,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

09/11/2021

Nom et prénom du malade : RACHIDI ANINE Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Holly cardie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 09/11/2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/07/2011	Acte	1	300,00	 Dr. Roudaiji Signature

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MUSTAÑE 580, Bd 1 - Sina Hay Hassani CASABLANCA Tél. 05 22 90 33 91	09/11/2021	203,60

ANALYSES - RADIographies

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Casablanca le : 9/11/2021.

M^{me} Rauidi Amine

95,00

1) escto. tag. imp. retui. S.V.

49,60

2) Dure 100.000 S.V.
1A/mois

59,00

3) Supradyn energ. imp. retui. S.V.

203,60



Extra mag®

TRIPLE ACTION

1000
1100
1200
1300
1400
1500
1600
1700
1800
1900
2000

Date de fabrication :
A consommer de
préférence avant fin :
N° de lot :

PPC = 95,00 DHS

- **MAGNÉSIUM MARIN**

Participe à la résistance au STRESS

- **VITAMINE B6 & MAGNÉSIUM**

2Contribuent à réduire la FATIGUE

- **VERVEINE**

3Aide à l'endormissement en cas de TROUBLES DU SOMMEIL



V002 – 01/21
ETEXMAC030CP



3 760162 579741

30 Comprimés tri-couches

Complément alimentaire

245

Vitamines, minéraux
et guarana

Goût fruité

10 comprimés
effervescents

Complément alimentaire.
Neutres en sucre et en sel.

Boost
Dès 30 min

Supradyn®

CANCSUCCESS

卷之三

INFORMATIONS NUTRITIONNELLES

Vitamines	Pour 1 cp	$\frac{\text{mg}}{\text{mg de la vitamine}}$
Vitamine B1	1,4 mg	100
Vitamine B2	1,6 mg	100
Vitamine B3/PP	16 mg	100
Vitamine B5	6 mg	100
Vitamine B6	2 mg	100
Vitamine B8	150 µg	100
Vitamine B8	200 µg	100
Vitamine B9	1,90	50
Vitamine B12	60 µg	100
Vitamine C		
Mindreux		
	Pour 1 cp	$\frac{\text{mg}}{\text{mg de la vitamine}}$
Calcium	100 mg	12,5
Magnesium	100 mg	33,3
Zinc	9,5 mg	63,3
Autres substances		
	Pour 1 cp	

Extrait sec de guarana 222,2 g
Dent Caféine 40 mg
Complément alimentaire
Produit éducatif, sans sucre
Poids net: 45,6 g

Bayer

3rd Sidi Mohamed Ben Abdellah Casablanca Marina,
Bayer S.A.

PPC:59,00DH
LOT:CB02942
EXP:07/2024

الملحوظات	Extrait de graines de guarana (dont 18 de caféine) - Magnésium - Calcium
INGRÉDIENTS	Vitamine C, Vitamine B3 - Citrate de zinc - Vitamine B5 - Vitamine B6 - Vitamine B2 - Vitamine B1 - Vitamine B9 - Vitamine B8 - Vitamine B12 Additifs alimentaires : Acidifiant : Acide citrique - Correcteur d'acidité : Carbonate de sodium - Agents de charge : isomalt - sorbitol - Arôme : Acérola - Colorant : Poudre de betterave - Édulcorants industriels : Aspartame - Acésulfame - Agent anti-moussant : Dubhydrolub (marinol, polysorbate 80, sucrose palmitate, diméthyle

Distribución:

Bauer S.A.

Bd Sidi Mohamed Ben Abdellah Casablanca Marina,
Tunisie - Bâtiment 1, Etage 3 Casablanca 20030 - Maroc

CE:DAZ01/16/2018/11/2018

SB



AMM N° : 24/16DM/21/NNP
108, Rue Pierre Parent, Casablanca, Maroc.
Les laboratoires ERGO MAROC

ERGO MAROC

Importé par :

3



Vitamine D3

Cholecalciferol 100 000 UI

1 2

D-CURE® FORTE

3 ampoules buvables

PPV: 49,60 DH

LOT: 21H23

EXP: 08/2024

Rachidi, Amine

ID:

D-naiss18-Déc-1999

21ans, Masc

09-Nov-2021 12:41:11

Fréq. Card. 71 BPM
Int PR 170 ms
Dur.QRS 104 ms
QT/QTc 364/386 ms
Axes P-R-T 80 58 47

